

**Statut financier - 2024-2025**  
**District Meurthe-et-Moselle de Football**

<b>Art. 9.2</b>	Cotisation membre comité de direction	20,00 €
<b>Règlements généraux</b>		
<b>Titre II - Obligations</b>		
<b>Cotisation des clubs</b>		
<b>Art. 2.2</b>	Club libre / loisir / futsal (*par licencié sur la base de la saison précédente)	*3,80 €
	Club nouveau	76,00 €
<b>Engagements</b>		
<b>Art. 2.3</b>	Envoi tardif du bordereau d'engagement (après le 10ème jour)	46,00 €
	<b>Championnats (pour les engagements à la mi-saison, le tarif sera diminué de moitié)</b>	
	Vétérans	40,00 €
	D1 / D2	60,00 €
	D3 / D4	40,00 €
	U15 / U18	20,00 €
	U13	10,00 €
	Féminines seniors (à 11 ou à 8)	40,00 €
	Futsal seniors	40,00 €
	Futsal jeunes	20,00 €
	Loisir	10,00 €
	<b>Coupes</b>	
	Vétérans	25,00 €
	Seniors	30,00 €
	U15 / U18	20,00 €
	Féminines seniors	25,00 €
	Féminines jeunes	20,00 €
	Futsal seniors	35,00 €
	Futsal jeunes	25,00 €
	<b>Art. 2.4</b>	Non représentation des clubs à l'AG
<b>Art. 2.6</b>	Frais déplacements	1,75 €
	Indemnité min. frais déplacements par équipe finaliste	60,00 €
<b>Forfaits</b>		
<b>Art. 2.7.1</b>	<b>Forfait déclaré jusqu'à la veille de la rencontre</b>	
	<b>Championnats</b>	
	D1 / D2	60,00 €
	D3 / D4	55,00 €
	Vétérans, U15 / U18	35,00 €
	U13	20,00 €
	Féminines seniors	55,00 €
	Féminines jeunes	20,00 €
	Futsal seniors et jeunes	50,00 €
	Entreprise et loisir (à 8)	35,00 €
	<b>Coupes</b>	
	Vétérans, Seniors, U15 / U18	35,00 €
	U13	20,00 €
	Féminines seniors et jeunes	35,00 €
	Futsal seniors et jeunes	30,00 €
	Entreprise et loisir	30,00 €
	<b>Autres</b>	
	Football animation (plateaux)	15,00 €
	Football animation (journées organisées par le district : JA, JND, autres)	20,00 €
	Foot indoor	15,00 €
	<b>Forfait le jour de la rencontre</b>	
	<b>Championnats</b>	
	D1 / D2	85,00 €
	D3 / D4	80,00 €
	Vétérans, U15 / U18	60,00 €
	U13	40,00 €
	Féminines seniors	80,00 €

	Féminines jeunes	40,00 €
	Futsal seniors et jeunes	75,00 €
	Entreprise et loisir (à 8)	60,00 €
	<b>Coupes</b>	
	Vétérans, Seniors, U15 / U18	60,00 €
	U13	40,00 €
	Féminines seniors	60,00 €
	Féminines jeunes	40,00 €
	Futsal seniors et jeunes	55,00 €
	Entreprise et loisir	55,00 €
	<b>Autres</b>	
	Football animation (plateaux)	20,00 €
	Football animation (journées organisées par le district : JA, JND, autres)	30,00 €
	Foot indoor	20,00 €
	<b>Forfait tardif</b>	
	<b>Deux dernières journées</b>	
	Toutes catégories seniors et vétérans	100,00 €
	U15 / U18	60,00 €
Art. 2.7.4	<b>Forfait général</b>	
	<b>Championnats</b>	
	D1 / D2	110,00 €
	D3 / D4	105,00 €
	Vétérans, U15 / U18	85,00 €
	U13	65,00 €
	Féminines seniors	105,00 €
	Féminines jeunes	65,00 €
	Futsal seniors et jeunes	100,00 €
	Entreprise et loisir (à 8)	85,00 €
	<b>Autres</b>	
	Foot Animation	50,00 €
<b>Pour un forfait lors d'une finale (plein air, Futsal), l'amende correspondant au forfait général sera appliquée</b>		
Art. 2.7.5	Equipes réduites	30,00 €
Art. 2.7.7	Abandon de terrain	120,00 €
<b>Titre III - Règlementation sportive</b>		
Art. 3.4	Joueur non qualifié à la date du match	25,00 €
	Joueur non licencié à la date du match	80,00 €
	Joueurs ne pouvant pas participer à la rencontre	35,00 €
	Participation à plus d'une rencontre	35,00 €
	Joueur participant dans une catégorie d'âge < ou >	25,00 €
	Licencié suspendu	125,00 €
Art. 3.7	Fraude	400,00 €
Art. 3.8	Refus de jouer en sélection	55,00 €
<b>Titre IV - Formalités administratives et juridiques</b>		
Art. 4.1	Envoi tardif de feuille de match	20,00 €
	Feuille de match incomplète, non signée ou toutes anomalies	15,00 €
	Absence de saisie des résultats	10,00 €
	Non utilisation feuille de match informatisée	30,00 €
	Non envoi de feuille de match après réclamation club fautif	80,00 €
	Non envoi de feuille de match après réclamation club adverse	40,00 €
Foot Animation	Non envoi de la feuille de plateau (par le club organisateur)	15,00 €
	Feuille de plateau incomplète (licence manquante, anomalies diverses)	10,00 €
	Non envoi de la feuille de présence	15,00 €
Art. 4.2	Non présentation licence feuille de match papier	5,00 €
Art. 4.3	Absence de licence dirigeant ou mention DR sur FMI	15,00 €
Art. 4.4	Non accompagnement d'arbitre	25,00 €
Art. 4.6.1	Frais disciplinaires - 1er avertissement	0,00 €
	Frais disciplinaires - 2ème avertissement	37,00 €
	Frais disciplinaires - 3ème avertissement	37,00 €
	Exclusion	37,00 €
	Frais administratif convocation	10,00 €
Art. 4.6	Frais instruction	55,00 €
Art. 4.7	Réserve ou réclamation	30,00 €
Art. 4.8	Frais d'appel	115,00 €

Titre V - Terrains									
Art. 5.1	D1								30,00 €
	D2								20,00 €
	D3								15,00 €
	Catégorie 6								25,00 €
	Catégorie foot à 11								20,00 €
	Visite suite à rapport ou suivi de travaux								15,00 €
	Non mise aux normes par match officiel joué à domicile								10,00 €
Art. 5.1.3	Non proposition de terrain de repli								30,00 €
Art. 5.1.4	Désordre sur terrain								100 à 500 €
Art. 5.2	Frais de visite par kilomètre parcouru								0,42 €
	Dédommagement match inversé suite à deux impraticabilités								25,00 €
Titre VI - Règlements diverses									
Art. 6.2	Changement tardif (moins de cinq jours)								15,00 €
	Changement tardif (jour du match)								45,00 €
Art. 6.6	Utilisation sans autorisation de joueurs d'une autre association								50,00 €
	Absence de déclaration de challenge ou tournoi (participation ou organisation)								30,00 €
	Rencontre contre une équipe non affiliée								230,00 €
	Non utilisation feuille de match								20,00 €
Art. 6.9	Absence drapeaux de touche								10,00 €
Art 6.10	Non respect de la couleur, de la numérotation								10,00 €
Art. 6.11	Absence de boîte de secours ou incomplète								20,00 €
Art. 6.12	Absence affiche "respectez l'arbitre"								30,00 €
Art. 6.14	Championnat D1								120,00 €
	Championnats D2, D3 et D4								80,00 €
	Non respect protocole de remise des récompenses								80,00 €
	Non respect des clauses de contrats entre district et sponsors								350,00 €
Statut de l'arbitrage									
Art. 46	Championnat D1								120,00 €
	Championnat D2								100,00 €
	Championnat D3								80,00 €
	Championnats D4, Vétérans, Football Entreprise, Futsal, Féminines								60,00 €
	Clubs qui n'engagent que des équipes de vétérans ou de jeunes								
Barème disciplinaire									
Articles du Règlement disciplinaire FFF	Fautes commises par les joueurs					Fautes commises par entraîneur / éducateur / dirigeant / personnel médical			
	Envers officiels		Envers joueur / entraîneur / éducateur / dirigeant / public			Envers officiels		Envers joueur / entraîneur / éducateur / dirigeant / public	
	Durant rencontre	Hors rencontre	Durant rencontre		Hors rencontre	Durant rencontre	Hors rencontre	Durant rencontre	Hors rencontre
			Sur action de jeu	Hors action de jeu					
Article 5	42,00 €	42,00 €	0,00 €	0,00 €	16,00 €	42,00 €	28,00 €	0,00 €	16,00 €
Article 6	42,00 €	42,00 €	0,00 €	0,00 €	16,00 €	82,50 €	55,00 €	16,00 €	16,00 €
Article 7	82,50 €	82,50 €	28,00 €	28,00 €	28,00 €	120,00 €	80,00 €	28,00 €	28,00 €
Article 8	120,00 €	120,00 €	55,00 €	55,00 €	55,00 €	202,50 €	135,00 €	55,00 €	55,00 €
Article 9	247,50 €	165,00 €	165,00 €	165,00 €	165,00 €	247,50 €	165,00 €	165,00 €	165,00 €
Article 10	202,50 €	135,00 €	16,00 €	16,00 €	16,00 €	247,50 €	165,00 €	16,00 €	28,00 €
Article 11	202,50 €	135,00 €	28,00 €	28,00 €	28,00 €	247,50 €	165,00 €	28,00 €	55,00 €
Article 12	247,50 €	165,00 €	100,00 €	135,00 €	135,00 €	247,50 €	165,00 €	135,00 €	135,00 €
Article 13-1	337,50 €	225,00 €	28,00 €	90,00 €	55,00 €	337,50 €	225,00 €	55,00 €	80,00 €
Article 13-2	375,00 €	250,00 €	28,00 €	100,00 €	80,00 €	375,00 €	225,00 €	80,00 €	135,00 €
Article 13-3	450,00 €	300,00 €	28,00 €	150,00 €	300,00 €	450,00 €	300,00 €	225,00 €	225,00 €
Article 13-4	600,00 €	400,00 €	135,00 €	400,00 €	400,00 €	600,00 €	400,00 €	400,00 €	400,00 €